



Opéra-bouffe : Orphée aux Enfers



Une représentation exceptionnelle en plein air organisée par l'association La Flamme et la commune déléguée de Saint-Georges-sur-Layon aura lieu le samedi 1^{er} juillet à 20h30 dans le cadre magnifique du Manoir de Châtelais.

Orphée aux Enfers est un opéra bouffe, une féerie à grand spectacle, brillante et pétillante.

Parodiant les anciennes versions lyriques du mythe d'Orphée, Offenbach se moque de l'hypocrisie et de la recherche du plaisir à tout prix de son époque, avec une impertinence et une causticité, qui choquèrent profondément, en leurs temps, une partie du public, bourgeois et populaire.

Ce fut le premier grand succès de Jacques Offenbach, et l'on trouve déjà ce qui explosera dans La Belle Hélène, La Vie parisienne ou encore La Périchole, ce mariage parfait du théâtre et de la musique, du sérieux et de la trivialité. Tout brille dans cet opéra, où tout est prétexte à chanson, la verve satirique de son livret autant que la qualité de sa partition musicale proprement jubilatoire.

Tarifs : adulte : 10 € enfant (7 à 16 ans) : 5 €

Réservation : site internet « La flamme St Georges »

Mail : asso.flamme@outlook.com

Tél. : 02 41 59 62 67 (Mairie déléguée de Saint-Georges-sur-Layon)

Courrier : Ass. La Flamme 5 rue du Commerce, Saint-Georges-sur-Layon
49700 Doué-en-Anjou



ÉDITO

Vous venez de recevoir le nouveau « Magazine » de Doué-en-Anjou.

Celui-ci paraîtra tous les trimestres et fera un large écho à l'actualité de l'ensemble des territoires composant notre commune nouvelle.

Vous y trouverez des rubriques sur l'actualité, l'économie, le sport, la culture ainsi que sur l'activité du conseil municipal.

Une « Lettre » d'information, propre à chaque commune déléguée, vous sera également proposée à la lecture.

L'ensemble de ces colonnes vous sont ouvertes, celles du magazine comme celles de la lettre de Saint-Georges-sur-Layon. Alors si vous souhaitez communiquer, valoriser, faire l'écho d'une manifestation ou d'un projet n'hésitez pas à nous contacter.

Vous pouvez également nous faire part de vos suggestions et propositions afin que ces moyens de communication soit encore d'avantage le reflet de notre commune et de ces habitants.

Vous pouvez également consulter le site internet de Doué-en-Anjou, plus de 400 pages d'actualité et d'information pratique sur www.doue-en-anjou.fr.

Dans l'attente de cela, je vous souhaite une excellente lecture et un très bel été.



Hervé Villboux
Maire
de Saint-Georges-sur-Layon

Aménagement camping Les Grésillons



Avec le redémarrage de la saison, deux chantiers se sont succédé sur le mois de mai.

Tout d'abord, la remise en état du terrain de Beach-Volley devenait indispensable car les mauvaises herbes avaient envahi en partie le sable de cette aire de jeux. Le sable de l'ancien terrain a donc été évacué et une membrane géotextile a été installée en fond pour y recevoir un nouveau sable blanc.

De plus, des travaux de mise aux normes de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ont permis de réaliser un marquage au sol sous forme de cheminements reliant les différentes structures entre elles : accès du parking extérieur à l'accueil, au bungalow adapté, à la piscine et au sanitaire.

L'ensemble des travaux, financés par la commune de Doué-en-Anjou, s'élève à 8 000 € TTC.

Par ailleurs, dans le cadre de la collectivité de Doué-en-Anjou, la gestion des deux campings des Grésillons et des Rives du Douet s'organise de manière commune au niveau de la mutualisation du personnel, des services techniques ainsi qu'au niveau de l'organisation financière et administrative.

L'année 2017 marquait également l'arrivée à son terme du classement en 3 étoiles. Un audit s'est déroulé le 16 mai dernier qui a de nouveau validé le reclassement par Atout France en 3 étoiles pour une durée de 5 ans.

En définitive, pour le camping les Grésillons, cette année de transition est positive. Une nouvelle dynamique est à l'œuvre et se met en place dans le cadre de la nouvelle collectivité de Doué-en-Anjou.



MANIFESTATIONS

Du 23 au 25 juin •

Saint-Georges-d'Espéranche (38)

Rassemblement des Saint-Georges de France

Samedi 1^{er} juillet • après-midi

Saint-Georges-sur-Layon // Espace Marcel Hasquin

Kermesse de l'école Sainte-Thérèse

Samedi 1^{er} juillet • 20h30

Saint-Georges-sur-Layon // Manoir de Châtelaison

Opéra-bouffe **Orphée aux Enfers** de J. Offenbach interprété par la CODA.

Mardi 18 juillet • 18h

Saint-Georges-sur-Layon // Espace Marcel Hasquin

Marché de village

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Audrey GROSBOS & Eddy FRAPPREAU

NAISSANCES

Youness DAOUD RENE

le 16 octobre 2016

Nélia PRIGENT

le 21 février 2017

DÉCÈS

Marie MARTIN née MAUDET

le 30 avril 2017

Marie-Anne VERMEIRE née BUFFARD le 28 mai 2017

INFOS PRATIQUES

Horaires mairie de Saint-Georges

Mardi : 9h-12h30 et 13h30-18h30

Jeudi : 14h-18h30

Vendredi : 8h30-12h30

Fermeture estivale :

du 06 août au 1^{er} septembre inclus

*Dates des Conseils Municipaux
de Doué-en-Anjou*

- Jeudi 20 juillet à 20h30 : espace Marcel Hasquin – Saint-Georges-sur-Layon
- Jeudi 14 septembre à 20h30 : Halles des Arènes – Doué-la-Fontaine
- Jeudi 19 octobre à 20h30 : Halles des Arènes – Doué-la-Fontaine

Information collecte des ordures

Les déchets déposés à côté des bacs (marron pour les ordures ménagères ou jaune pour les emballages) ne sont plus collectés. Début 2018, la collecte sera effectuée au moyen d'un bras robotisé. Ainsi, aucun déchet déposé en dehors du bac ne devra gêner la collecte.

Que faire des déchets en surplus ? Les cartons volumineux doivent être déposés en déchetterie. Les papiers doivent être mis dans des points d'apport volontaires tout comme les verres. Vous en trouverez sur le parking situé rue du Commerce à Saint-Georges-sur-Layon ainsi qu'à côté de l'église. Les surplus d'ordures ménagères et d'emballages ponctuels peuvent être déposés dans des points d'apport volontaire. Merci de contacter le Smitom pour les modalités : 02 41 59 61 73.